



DESCRIPTIF DE POSTE

♦ **Intitulé du poste** : RESPONSABLE DE L'ESPACE PAUL ELUARD

♦ **Cadre statutaire** :

Catégorie : A

Filière : Administrative

Cadre d'emplois : Attaché

♦ **Définition du poste** :

Dans le cadre de la politique culturelle définie par la collectivité, le responsable de service élabore et pilote la mise en œuvre d'un projet d'action culturelle et artistique. Il/elle pilote, organise, accompagne et évalue l'activité de son service

♦ **Missions principales** :

- **Management**

- Piloter, organiser et évaluer les missions du service
- Elaborer, suivre et optimiser le budget du service
- Participer à la construction budgétaire
- Organiser l'activité et animer son équipe
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer les projets de son service

- **Élaborer et mettre en œuvre le projet artistique et culturel de l'établissement**

- Conduire une analyse sur le positionnement de l'établissement
- Identifier et anticiper les évolutions de l'environnement et leurs incidences pour l'établissement
 - Repérer les caractéristiques de la demande d'action culturelle et les publics visés, de l'accès à l'offre culturelle
 - Sensibiliser les élu.es sur les évolutions artistiques
 - Formaliser et proposer un projet de développement culturel de l'établissement en cohérence avec les orientations de la collectivité
 - Décliner le projet d'établissement en choix et en programmation artistique et culturelle
 - Rechercher et mobiliser des partenariats participant à une ouverture de l'établissement sur les autres acteurs culturels
 - Négocier, avec la ligne hiérarchique, les moyens de la mise en œuvre
 - Adapter la politique tarifaire en fonction des objectifs et des publics accueillis

- **Réaliser la programmation artistique et culturelle de l'établissement**
 - Concevoir et piloter une saison culturelle
 - Développer la promotion de l'établissement et de sa politique artistique et culturelle
 - Rechercher des financements publics et privés
 - Superviser sur les plans financier, juridique et administratif, les conditions de contractualisation avec les artistes et les prestataires
 - Évaluer les impacts de la programmation au regard des objectifs et critères de résultats par le projet d'établissement et par la collectivité
 - Exploiter les résultats de l'évaluation pour les stratégies futures
- **Créer, produire et diffuser les événements artistiques dans et hors les murs**
 - Négocier et contractualiser une commande d'œuvre avec un artiste ou une compagnie
 - Développer l'accueil des artistes en résidence
 - Favoriser l'émergence de projets, de nouvelles pratiques artistiques et la sensibilisation de nouveaux publics
 - Mettre en œuvre les productions et assurer le suivi des diffusions
 - Organiser des actions de médiation et favoriser la prise en compte des aspects de médiation dans les projets artistiques
 - Assurer une veille culturelle et territoriale sur les créations artistiques, sur les concepts et pratiques artistiques
 - Développer et entretenir des réseaux professionnels

♦**Compétences requises :**

- Maîtrise des enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques publiques du spectacle vivant et de la création
- Connaissances des évolutions des pratiques amateurs et professionnelles dans les différents domaines de la culture
- Maîtrise de l'environnement territorial
- Maîtrise des méthodes et techniques de l'évaluation de l'action culturelle
- Connaissances des dispositifs et financements du spectacle vivant
- Maîtrise de la réglementation des marchés publics notamment l'achat de prestations artistiques
- Maîtrise des bases des finances publiques locales
- Maîtrise du cadre réglementaire de l'organisation de manifestations culturelles (sécurité ERP, fiscalité, assurances,...)
- Maîtrise des méthodes et outils du management par projets et objectifs

♦**Qualités et aptitudes requises :**

- Avoir des qualités relationnelles et rédactionnelles
- Connaître les techniques d'animation de groupe et de négociation
- Savoir gérer les conflits, les situations difficiles
- Faire preuve de discrétion professionnelle
- Savoir organiser ses priorités et respecter les délais imposés
- Être capable de travailler en autonomie et/ou en équipe
- Être en capacité de gérer son stress
- Avoir des compétences managériales, être pédagogue
- Savoir rendre-compte
- Savoir prendre des initiatives, être force de proposition

- Etre disponible auprès du public et/ ou des collègues
- Capacité à travailler de manière collaborative et en transversalité
- Sens du service public

♦ **Conditions d'exercice :**

Temps de travail : 39 heures hebdomadaires

25 jours de congés annuels + 23 RTT

Déplacements fréquents

Horaires irréguliers, avec amplitude variable (soirées, week-ends), en fonction des obligations du service public

Rythme de travail avec des pics d'activité liés aux projets et à la programmation artistique de l'établissement

Disponibilité à l'égard de l'équipe artistique, administrative et technique

♦ **Moyens :**

Outils bureautiques, presse spécialisée, logiciels métiers, véhicule mutualisé

♦ **Relations hiérarchiques :**

N+1 : Directeur de Pôle Développement Culturel, Sportif, Jeunesse et relations internationales

N+2 : Direction Générale Adjointe Politiques éducatives, loisirs et cohésion territoriale

♦ **Relations fonctionnelles :**

- **Internes :**

Equipe municipale, services municipaux

- **Externes :**

Réseaux culturels, EPT Plaine Commune, collectivités territoriales et services déconcentrés de l'Etat, réseaux professionnels, associations culturelles, médias, société de production et compagnies, les habitants

♦ **Diplôme :**

Niveau Bac 3 minimum spécialité politique culturelle et/ou expérience

Permis obligatoires : Permis B

♦ **Catégorie (active/sédentaire) : Active**